



SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE



ABONNEMENT REVUE 2015 BORDEREAU RÉCAPITULATIF

→ À RETOURNER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
AVANT LE 15 FEVRIER 2015

(Au-delà de cette date, aucune demande d'abonnement ne pourra être acceptée).

ⓘ Attention

Aucun chèque individuel ne sera traité par la SNEMM (hors la section 3000).

SECTION n° de

Nbre d'abonnements pour l'année 2015

X 6,00 =

euros

→ Montant à reporter sur votre
chèque

Coordonnées du signataire

NOM : **Prénom :**

FONCTION : Président Trésorier Secrétaire

 / Adresse électronique@.....

Fait à, le

Signature

→ **PJ** : 1/ En retour, liste nominative des adhérents à jour de leur abonnement 2015

2/ Chèque n° émis sur d'un montant de €

◆ « La Médaille Militaire » sera consultable gratuitement sur sneмм.fr à partir du 31 mars 2015 ◆